

# ATLAND VOISIN

## Dates limites pour le traitement des souscriptions en **Décembre 2020**

Cher partenaire,

En prévision de la période de fin d'année, nous vous informons des modalités suivantes :

- Pour les souscriptions en **démembrement de propriété**, nous nous efforcerons de trouver les contreparties en usufruit pour tous les dossiers reçus **au plus tard le 22 décembre 2020**. Au-delà de cette date, nous pourrions être amenés à les différer sur le mois de janvier.
- Pour tous **les autres dossiers de souscription**, ceux-ci seront enregistrés en décembre sous réserve qu'ils soient complets et que nous les réceptionnons le 31 décembre au plus tard. **A noter qu'en cas de paiement par prélèvement, les dossiers doivent nous parvenir avant le 22 décembre au plus tard.**

Nous restons pleinement à votre disposition pour vous accompagner.

L'équipe Relations Partenaires

Pionnier en matière de placement immobilier collectif, avec la création d'IMMO PLACEMENT dès 1968, ATLAND VOISIN gère plusieurs SCPI en immobilier d'entreprise qui représentent une capitalisation de près de 1 300 M€ pour le compte de 23 000 associés environ (au 31/12/2019). Depuis septembre 2016, la société est présente sur le marché des OPCI professionnels avec les véhicules Transimmo et Dumoulin, qui représentent 430 M€ de patrimoine (au 31/12/2019). ATLAND VOISIN est filiale de Foncière ATLAND, Société d'Investissement Immobilier Cotée.

**Vous recevez ce message car vous avez opté pour la dématérialisation des communications**

Vous pouvez [vous désinscrire de cette liste en cliquant ici](#)

**Expéditeur**

ATLAND VOISIN 15 place Grangier BP 62686 DIJON 21026 France

[Cliquer ici pour enregistrer notre adresse](#)